

# Déclaration de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, en hommage à Mme Anne Pavageau, une policière tuée pendant son service, à Bourges (Cher) le 15 décembre 2011.

Monsieur le Ministre,

Monsieur le maire,

Messieurs les élus,

Mesdames et Messieurs,

Nous sommes réunis aujourd'hui pour honorer la mémoire d'Anne PAVAGEAU.

Cela fait déjà deux mois qu'un assassin lui a ôté la vie avec une sauvagerie sans nom.

Cela fait déjà deux mois que sa famille pleure Anne PAVAGEAU et que sa disparition laisse derrière elle un vide immense.

Ce matin-là, le matin du 14 octobre, comme tous les matins où elle prenait son service, c'est heureuse et rayonnante qu'Anne PAVAGEAU est arrivée au commissariat de Bourges.

Quelques heures plus tard, un drame allait anéantir la famille PAVAGEAU, mais ce matin-là, Anne ne le savait pas.

Lorsque un peu avant 11 heures, des fonctionnaires de la Préfecture du Cher alertent le commissariat de Bourges pour leur signaler le comportement d'un individu particulièrement violent qui vient de faire irruption dans leurs locaux, c'est Anne qui part en mission, accompagnée de trois autres policiers.

Elle a rendez-vous quelques instants plus tard avec une mort héroïque, une mort qui allait bouleverser la France.

Lorsqu'elle arrive sur les lieux avec ses collègues, le forcené qui s'était armé d'un sabre japonais est pris d'une rage criminelle. Il blesse un employé de la Préfecture et se jette alors sur Anne qui vient de s'avancer pour protéger ceux qui se trouvent sur les lieux et ne pas exposer les deux jeunes adjoints de sécurité qui l'accompagnent.

C'est à ce moment-là qu'Anne s'effondre, blessée mortellement. Elle ne se relèvera plus.

Ses collègues, auxquels ce sacrifice vient de sauver la vie, parviennent à neutraliser le forcené non sans essuyer, à leur tour, les plus graves dangers. Le gardien de la paix Guillaume DUQUENOY, qui tente de désarmer le meurtrier, qui vient de frapper Anne, est lui aussi gravement blessé.

Et il faudra que Ludovic ROUXEL, l'un des adjoints de sécurité présent sur les lieux, fasse usage de son arme pour que l'assassin d'Anne PAVAGEAU soit enfin maîtrisé.

Je tiens à lui rendre hommage car en tirant dans les jambes du criminel, il a fait preuve d'un sang-froid extraordinaire. Son attitude fut exemplaire et mériterait d'être évoquée dans les écoles de police.

A la vue du corps d'Anne gisant dans son sang, Ludovic aurait pu avoir un réflexe de panique et abattre l'homme qui venait de porter à sa collègue un coup mortel et qui continuait à menacer les policiers. Il ne l'a pas fait. Il a seulement cherché à immobiliser le criminel. Il n'a pas voulu venger sa collègue, il a mis ce forcené hors d'état de nuire comme le règlement de notre police nationale le lui commande.

En cela, lui et ses deux autres collègues présents sur les lieux ce jour-là, ont été non seulement à la hauteur de la mission d'agent de la paix que la République leur a confiée mais ils se sont

la mission de la mission à égale de la paix que la République leur a données mais ne se sont  
hissés à la hauteur du sacrifice qu'Anne PAVAGEAU venait de consentir.

Anne, elle non plus, n'était pas animée par la colère ou par la volonté de faire justice elle-même, elle était venue ce matin-là pour faire son devoir. Son devoir, elle l'a fait jusqu'au sacrifice suprême. Son devoir, elle l'a accompli avec honneur et un courage admirable.

Comment, aujourd'hui, ne pas associer au souvenir d'Anne PAVAGEAU celui d'Éric LALES, policier de la B.A.C. d'Aix-en-Provence, fauché lui aussi en pleine jeunesse, par les tirs de kalachnikov d'un dangereux criminel ? Éric LALES s'est éteint à l'Hôpital Nord de Marseille le 8 décembre dernier. Lui aussi ne faisait qu'accomplir son devoir.

Je veux dire ici combien la communauté nationale sait ce qu'elle doit à ces hommes et à ces femmes de devoir et de courage qui risquent tous les jours leur vie pour que nous puissions vivre la nôtre en toute sécurité.

Et il est normal de demander justice pour ces crimes qui ont coûté la vie à deux policiers exemplaires. Justice pour Anne et Éric et justice pour leurs familles.

Non, il ne peut pas y avoir d'impunité. Ceux dont la mission est de protéger les français et qui de ce fait, sont plus que d'autres exposés aux dangers, doivent savoir que la détermination de l'État à poursuivre, arrêter et punir les auteurs de ces crimes sera sans faille.

Je veux dire ici mon respect et celui des Français pour tous ceux, policiers et gendarmes, qui affrontent au quotidien le danger et le crime.

A Vitrolles, le 28 novembre dernier, à Bourges, le 14 octobre dernier, deux fonctionnaires sont tombés au champ d'honneur pour défendre leurs concitoyens.

Tous ceux qui étaient présents dans les locaux de la Préfecture du Cher lors de ces événements dramatiques doivent certainement la vie au sacrifice d'Anne et au courage de ses trois collègues, Guillaume DUQUENOY, Ludovic ROUXEL et Émilien BOUCHAIB et des deux agents de la préfecture du Cher, Bernard TREBOUTA et Christophe VAREILLES, à qui je remettrai dans quelques instants les insignes de l'ordre national du mérite.

A l'heure où chacun se prépare aux fêtes de Noël et à la joie d'être en famille, je souhaite que nous ayons tous une pensée pour le sacrifice d'Anne et que nous nous souvenions d'elle avec gratitude et émotion. La famille PAVAGEAU-RIBIERE, elle, va vivre ces fêtes dans la peine et dans le deuil autour de deux petits garçons, Paul et Gabriel, qui ne comprennent pas pourquoi leur maman n'est plus là.

Ils sont trop jeunes pour entendre les mots que j'adresse aujourd'hui à leur père mais ce discours c'est aussi pour eux que j'ai voulu le prononcer, pour que dans quelques années, lorsqu'ils seront en âge de lire et de comprendre, ils puissent prendre connaissance de l'hommage que le Président de la République a tenu à rendre à leur mère.

Cette mère, ils ne l'auront plus à leurs côtés comme la plupart des enfants de leur âge mais le souvenir de ses actes et de son courage doit pouvoir les accompagner tout au long de leur vie d'enfant puis de leur vie d'homme.

Leur mère est morte d'avoir fait son devoir.

Faire son devoir pour un policier, pour un gendarme ou pour un militaire, c'est protéger des vies au risque de perdre la sienne.

Je ne connais pas de sacrifice plus grand.

Leur mère est morte pour que d'autres vivent et la République a tenu à ce que le souvenir de ce sacrifice soit reconnu.

C'est pour cette raison qu'Anne PAVAGEAU a été promue à titre exceptionnel Lieutenant de police et qu'elle a été nommée à titre posthume Chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur. Anne PAVAGEAU, nous ne vous oublierons pas.

Votre souvenir nourrira notre détermination à protéger les valeurs que vous avez défendues au prix de votre vie.

Vous êtes morte pour la France et je tenais aujourd'hui à présenter à vos enfants, à votre mari et à votre famille, qui peuvent être fiers de vous, l'hommage de la Nation tout entière.